

Guide pratique des agents du Ministère de la Culture

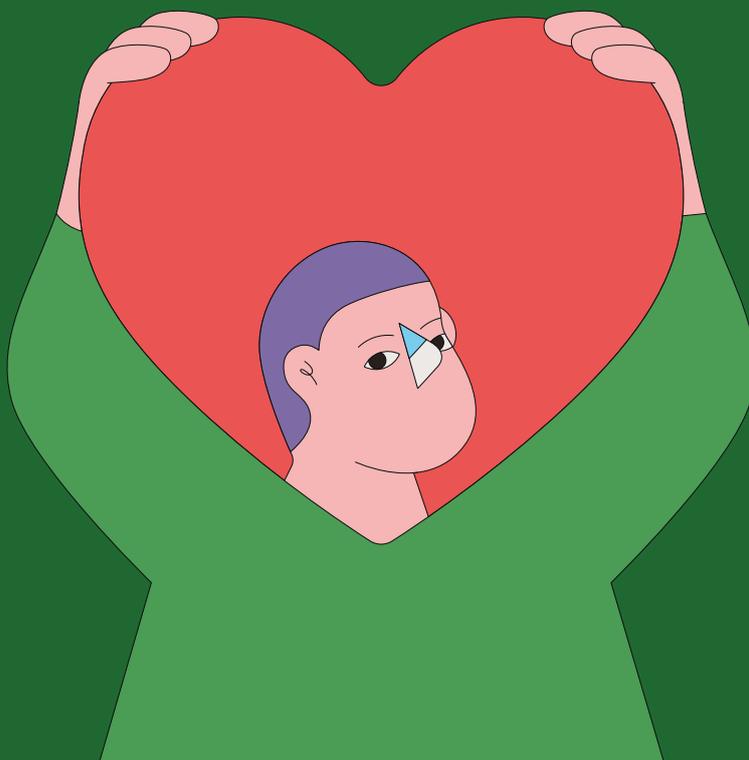


Contrat collectif santé obligatoire

Première mutuelle des agents du service public

mgen[★]

GRUPE vyv



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Bienvenue chez MGEN

Comme beaucoup de personnes en France,
vous êtes maintenant protégé par MGEN.
MGEN est la mutuelle des personnes qui travaillent
dans le service public.

Bienvenue à vous !

Comprendre sa mutuelle, ce n'est pas toujours facile.
C'est pour ça que MGEN a fait un guide.

Ce guide vous aide à comprendre :

- votre contrat,
- les services qui sont dans votre mutuelle.

Chez MGEN, on veut :

- mieux vous protéger,
- mieux vous expliquer la santé.

On avance ensemble, pour votre santé.



MGEN

est ma mutuelle santé

→ Vous avez une question sur :



Votre contrat



Vos remboursements



Vos services

Avec MGEN vous êtes bien accompagné.

→ Vous pouvez :



Utiliser votre Espace personnel sécurisé

C'est un site internet.
Vous pouvez retrouver facilement les informations sur :

- votre contrat,
- vos remboursements,
- les services de votre mutuelle...

Vous pouvez faire vos demandes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Nous contacter par téléphone au :

09 72 72 02 41
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h
et le samedi de 9h à 17h.
Service et appel gratuit.



Nous rencontrer dans votre agence départementale :

proximite.mgen.fr

Qu'est-ce que MGEN rembourse ?

J'ai un contrat santé grâce à mon travail.
MGEN m'aide à payer mes soins de santé.
Je peux aussi aller voir des professionnels de santé partenaires.

Ce sont des professionnels de santé
qui travaillent avec MGEN.
Cela me coûte moins cher.

MGEN rembourse :

→ Les soins de tous les jours



Des médecins



Des médicaments



Des examens de laboratoire



Des radiographies

→ L'hôpital

Si je suis malade ou si j'ai un accident,
MGEN m'aide à payer :



Le médecin ou le chirurgien



La chambre et les repas



Le forfait journalier
pour mon hébergement
et mon entretien



→ Les yeux, les dents, les oreilles

Lorsque les soins et équipements sont remboursés par MGEN, **je ne donne pas d'argent pour :**



Les lunettes



Les soins et les appareils dentaires



Les appareils auditifs

MGEN et la Sécurité sociale paient directement.

→ Les autres soins utiles

Certains soins **ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale.**
Par exemple :



Certains vaccins



Le diététicien



Certains psychologues



L'ostéopathe



L'acupuncture

MGEN me rembourse une partie de ces soins.

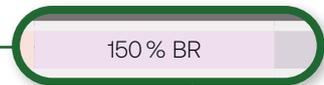
Comprendre le tableau des remboursements

Pour savoir ce que MGEN me rembourse, il y a un tableau.
Pour voir ce tableau, je peux scanner ce QR code.



Dans ce tableau il y a 6 colonnes.

Dans le tableau, je peux voir les lettres BR.
BR veut dire Base de remboursement.



La Base de remboursement est le prix fixé par la Sécurité sociale pour chaque acte ou équipement.

MGEN et la Sécurité sociale utilisent ce prix pour me rembourser.

1	2	3	4	5	6
SOINS COURANTS	SÉCURITÉ SOCIALE	PANIER DE SOINS INTERMINISTÉRIEL	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3
Honoraires médicaux					
Consultations/Visites de Généralistes, adhérent à l'OPTAM	70 % BR	100 % BR	130 % BR	150 % BR	250 % BR
Consultations/Visites de Généralistes, non adhérent à l'OPTAM	70 % BR	100 % BR	110 % BR	130 % BR	200 % BR
Consultations/Visites de Spécialistes, adhérent à l'OPTAM/OPTAM-ACO	70 % BR	150 % BR	150 % BR	220 % BR	250 % BR
Consultations/Visites de Spécialistes, non adhérent à l'OPTAM/OPTAM-ACO	70 % BR	130 % BR	130 % BR	200 % BR	200 % BR
Actes Techniques Médicaux, adhérent à OPTAM/OPTAM-ACO	70 % BR	150 % BR	150 % BR	180 % BR	250 % BR
Actes Techniques Médicaux, non adhérent à OPTAM/OPTAM-ACO	70 % BR	130 % BR	130 % BR	150 % BR	200 % BR

Attention

Ce n'est pas toujours le prix que je paie chez le médecin.



Exemple :

Je vais chez certains médecins généralistes.
La Base de remboursement est de 30 €.

3 Dans la colonne 3, je vois 100 % BR

Cela veut dire que je suis remboursé jusqu'à 30 €.

- Si mon médecin demande **30 €**.
Je suis remboursé entièrement.
- Si mon médecin demande **45 €**.
Je suis remboursé jusqu'à 30 €.
Je dois payer 15 € de ma poche.

5 Dans la colonne 5, je vois 150 % BR

Cela veut dire que je suis remboursé jusqu'à **45 €**.

- Si mon médecin demande **moins de 45 €**.
Je suis remboursé entièrement.

4 Dans la colonne 4, je vois 130 % BR

Cela veut dire que je suis remboursé jusqu'à **39 €**.

- Si mon médecin demande **moins de 39 €**.
Je suis remboursé entièrement.

6 Dans la colonne 6, je vois 250 % BR

Cela veut dire que je suis remboursé jusqu'à **75 €**.

- Si mon médecin demande **moins de 75 €**.
Je suis remboursé entièrement.

Le 100 % Santé : c'est quoi ?

Avec votre mutuelle MGEN, vous avez droit au 100 % Santé.
Le 100 % Santé, c'est une liste de soins et équipements de qualité à des prix limités.

→ Dans cette liste il y a :

- des lunettes
- des soins pour les dents
- des appareils auditifs

Si vous choisissez des soins ou des équipements de cette liste vous ne payez rien.





Payer moins cher pour mes soins ?

Pour payer moins cher, j'utilise **les réseaux de soins de MGEN.**

→ Les réseaux de soins c'est quoi ?

Ce sont des professionnels de santé qui travaillent avec MGEN.

Avec les réseaux de soins :



j'ai des soins de bonne qualité,



je paie moins cher,



je n'avance pas l'argent,



je peux trouver facilement un professionnel près de chez moi dans mon Espace personnel sécurisé sur internet.



Kalixia

→ Le réseau Kalixia, disponible via votre Espace personnel sécurisé

Kalixia est un réseau de soins pour :



les lunettes
et les lentilles de contact



les appareils auditifs



le dentiste



l'ostéopathe

Par exemple, il y a plus de
6 000 opticiens Kalixia.
Je vais chez un opticien Kalixia.

L'opticien me propose :

**1/ des lunettes payées
par la Sécurité sociale
et par la mutuelle MGEN.
Je ne paie rien.**

**2/ des lunettes de marques
connues.
Ces lunettes coûtent plus cher.
Je paie seulement la différence
entre le prix et mon
remboursement.**



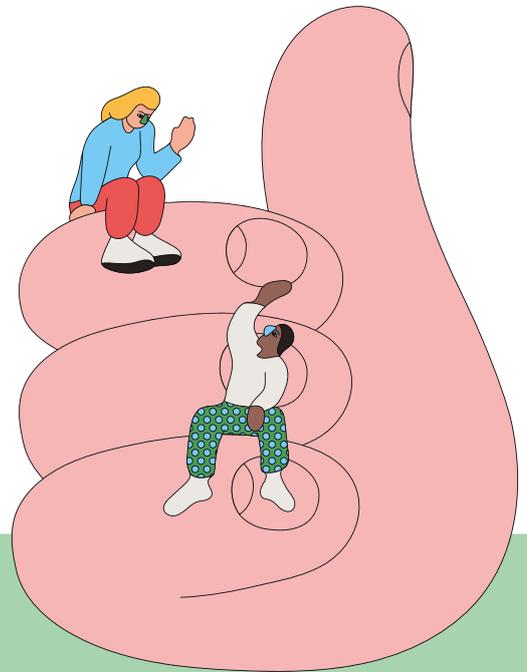
Kalixia Hospit m'aide à choisir le meilleur hôpital.

Kalixia Hospit est un site internet.

Il me donne des informations sur les hôpitaux.

Il m'aide à choisir le meilleur hôpital pour mes soins.

Payer moins cher pour mes soins ?



vyv³

→ Le réseau Vyv³

C'est un réseau de soins et d'accompagnement pour tous.

Le réseau Vyv³, propose :

- des soins de qualité,
- partout en France,
- pour tous les besoins de santé.

Pour en savoir plus sur le réseau Vyv³, je peux scanner ce QR code.



Avec Vyv³ j'ai beaucoup d'avantages. Par exemple :

 je n'ai pas besoin d'avancer l'argent

 je paie moins cher

 je trouve facilement un hôpital ou un centre de soins près de chez moi

 j'ai des services utiles pour rester en bonne santé



→ Le réseau de la Mutualité Française

Avec la Mutualité Française, j'ai 2800 services de soins et d'accompagnement.
J'ai des soins de qualité avec des prix raisonnables.

Avec la Mutualité Française, je contrôle mes dépenses de santé.

J'ai beaucoup de professionnels à mon service :



750 opticiens



464 centres dentaires



420 centres pour
appareils auditifs



79 hôpitaux
ou cliniques



46 pharmacies



59 centres médicaux



28 centres infirmiers



608 établissements
pour personnes âgées
ou handicapées



240 crèches et services
pour les enfants



93 établissements avec des
logements pour les jeunes
ou pour les personnes
âgées autonomes

Les remboursements

**MGEN me protège bien.
Elle me rembourse vite.**

→ Avec le tiers payant, je ne paie pas mes dépenses de santé

Le tiers payant, c'est quand la Sécurité sociale et la mutuelle payent à ma place.

Avec ma carte Vitale et ma carte de mutuelle, je n'ai pas besoin de payer :

- chez certains médecins,
- pour faire certains examens.

Je montre ma carte Vitale et ma carte de mutuelle.



Attention certains médecins sont plus chers. Dans ce cas, je dois payer la différence.

→ Chez le pharmacien



Avec ma carte, **je ne donne pas d'argent au pharmacien** pour certains médicaments.



→ Si je paie le professionnel de santé, MGEN me rembourse vite



- Si j'ai présenté ma carte Vitale au professionnel de santé, par exemple chez mon médecin, la Sécurité sociale me rembourse et prévient MGEN pour qu'elle me rembourse aussi. Je reçois l'argent directement sur mon compte.
- Si je n'ai pas présenté ma carte Vitale, par exemple chez mon ostéopathe, je fais une demande de remboursement sur mon Espace personnel sécurisé ou par voie postale à l'adresse indiquée au verso de ma carte de tiers payant.

Est-ce que je garde ma mutuelle, si je ne travaille plus ?

→ Je m'arrête de travailler pour un temps

Je garde ma mutuelle si je suis :

- en congé parental,
- en congé pour raison de santé, même si je n'ai plus de salaire,
- en congé pour m'occuper d'un proche,
- en congé pour faire une formation,
- si j'ai une allocation spécifique pour ma fin de carrière.

→ J'arrête mon travail quelques temps et je continue à recevoir une partie de mon salaire ou un complément versé par un organisme (tel que la CPAM pour les indemnités journalières ou la Caisse d'Allocations Familiales pour le congé parental).

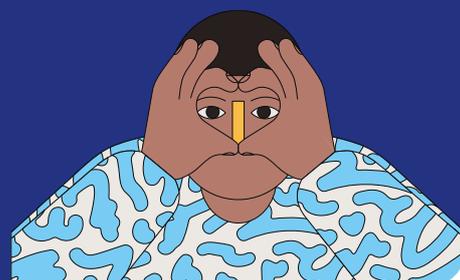


- Je garde ma mutuelle MGEN pendant cette période.
- Je continue à payer mes cotisations comme d'habitude.



Attention

Je dois payer la cotisation complète à MGEN.
L'employeur me remboursera via mon bulletin de salaire la partie qu'il doit payer.



→ J'arrête mon travail quelques temps et je ne reçois pas d'argent de mon employeur (par exemple lors d'une disponibilité pour convenance personnelle).

Ma mutuelle s'arrête.

Si je veux garder ma mutuelle



Je dois payer tout seul, sans participation employeur



Je dois remplir un formulaire



J'ai 30 jours pour envoyer ce formulaire à MGEN



Je dois envoyer un RIB et un mandat SEPA à MGEN.

Le mandat SEPA c'est l'autorisation pour prélever de l'argent sur mon compte.

→ Je quitte mon travail

Je peux garder ma mutuelle pendant un temps limité :

- aussi longtemps que mon dernier contrat de travail,
- au maximum 1 an.

C'est ce qu'on appelle la portabilité.

Pour avoir la portabilité et pour une durée maximale d'1 an



Je ne dois pas être retraité



Je dois être inscrit à France Travail



Je dois recevoir des allocations chômage



Je dois envoyer une preuve d'inscription à France Travail à MGEN.

Pendant cette période je ne paie pas la mutuelle.

Des services spéciaux pour vous

Maiia

→ Consulter un médecin sur internet sans RDV 24h/24

Maiia est un service pour consulter un professionnel de santé. Ces professionnels sont :



des médecins



des dentistes



des sages-femmes...

Avec Maiia



- je prends rendez-vous pour consulter un médecin dans son cabinet ou à distance par internet



- ou je consulte un médecin à distance par internet sans rendez-vous



Ce service est disponible dans mon Espace personnel sécurisé.

deuxieme avis.fr

→ Deuxième avis, est un service de santé par internet

J'utilise ce service :

- si j'ai un problème de santé grave,
- si je souhaite un deuxième avis sur ma maladie.



Avec deuxième avis, je peux avoir l'avis d'un autre médecin.

MGEN propose 400 médecins spécialistes.

- Je reçois la réponse en maximum 7 jours.
- Je n'ai pas besoin de me déplacer.
- Ce service est payé par MGEN.
- Ce service est disponible dans mon Espace personnel sécurisé.



La prévention avec MGEN

C'est quoi la prévention ?

Prévenir, c'est faire des choses pour ne pas tomber malade.

C'est aussi prendre soin de soi.

MGEN aide à la prévention **des problèmes de santé** :

- elle m'aide à mieux comprendre ma santé,
- elle m'aide à **rester en bonne santé.**



→ **Vivoptim** :
des professionnels
m'accompagnent pour
rester en bonne santé

Je veux :



perdre du poids



refaire du sport



arrêter de fumer

Le service Vivoptim m'aide à réussir.

Des spécialistes m'accompagnent et m'encouragent.

Ces spécialistes sont par exemple :

- des diététiciens,
ce sont des spécialistes
de l'alimentation,
- des profs de sport,
- des psychologues.

**Je peux les appeler quand je veux.
Ce service est payé par MGEN.**



→ **Lyv Endo** : une application
pour mieux vivre
avec l'endométriose

Cette application a été créée :

- par des femmes qui souffrent
d'endométriose,
- des médecins et des professionnels
de santé spécialisés.

Cette application m'aide :

- à mieux comprendre ma maladie,
- à connaître les symptômes,
- à tester des idées pour améliorer
ma vie de tous les jours,
- à suivre les conseils
des meilleurs spécialistes.



→ Vocal'iz : une application pour bien utiliser sa voix

Avec cette application, j'apprends :

- à parler plus ou moins fort,
- à parler plus ou moins vite,
- à parler avec une voix grave ou une voix aigüe,
- à améliorer ma respiration...

Vocal'iz est une application.

**Elle est réservée aux personnes
qui ont la mutuelle MGEN.**



**Des professionnels m'aident
à faire des exercices.**



**Je peux voir mes progrès
sur l'application.**



Je peux télécharger les applications sur :



MGEN Écoute et Solutions

Une aide dans les moments difficiles

→ Si je suis hospitalisé

MGEN peut m'aider avec :



une personne qui vient m'aider
à la maison



la garde de mes enfants



une personne pour emmener
mes enfants à l'école ou
aux activités



la livraison **de médicaments**
à domicile



la venue d'un proche
pour rester avec moi

→ Si j'ai une question juridique ou médicale

MGEN Écoute et Solutions
me met en contact avec :



un spécialiste du droit
qui répond à mes questions



un médecin qui me donne
des informations sur la santé



→ Si je traverse une situation difficile dans la vie

Par exemple :



si je suis en arrêt de travail



si un proche est décédé



si je perds mon autonomie...

MGEN me met en contact avec des professionnels pour :

- m'écouter,
- me conseiller,
- m'accompagner.

→ Si j'ai besoin de conseils

La MGEN m'informe sur :



mes droits



les aides que je peux recevoir



les services à la personne

MGEN Écoute et Solutions

→ Si j'ai un traitement contre le cancer



**En cas de chimiothérapie ou de radiothérapie,
MGEN me propose une aide à domicile
pendant toute la durée du traitement.**





→ Comment utiliser MGEN Écoute et Solutions ?

Je dois appeler MGEN Écoute et Solutions
au **09 74 75 26 14**

- Dans les 20 jours après l'événement.
- 2 jours avant ou après la séance pour le traitement contre le cancer.

 **Le service est ouvert
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

Que se passe-t-il quand j'appelle ?



J'explique ma situation.

Par exemple : hospitalisation, besoin d'aide à domicile...



Je reçois un numéro de dossier.

Je garde ce numéro de dossier. Je dois le rappeler à chaque fois que j'appelle.



L'équipe organise l'aide qu'il me faut.

Je reçois une aide adaptée à mes besoins le plus vite possible.

Mon Espace personnel sécurisé

J'ai un Espace personnel sécurisé MGEN sur internet ou sur mon téléphone avec l'application MGEN.

Cet espace fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Je peux l'utiliser quand je veux et où je veux.

→ Dans mon Espace personnel je peux :

- voir mes remboursements,
- envoyer une demande de remboursement,
- voir et changer mes informations personnelles,
- télécharger ma carte MGEN,
- contacter MGEN pour poser une question,
- lire mes documents importants comme mon contrat, mes paiements...

→ Téléchargez l'application MGEN sur votre téléphone



 Il y a un guide pour utiliser votre Espace personnel sécurisé.



Ma mutuelle

Je peux voir mes services et mes contrats

Aide/contact

Je peux trouver des réponses et contacter ma mutuelle

Mon compte

Je peux voir et modifier mes informations personnelles

Mes démarches en cours

Par exemple : ma demande de remboursement

Actualités

Je peux lire les dernières nouvelles de MGEN

Remboursements

Je peux voir tous mes remboursements

The screenshot shows the MGEN user interface for a user named Benoit. The navigation bar at the top includes 'Accueil', 'Ma mutuelle', 'Prestations', 'Offre & devis', 'Messagerie', 'Aide / contact', and 'Mon compte'. The main content area is titled 'Bonjour Benoit' and is divided into several sections:

- Ma couverture:** Optimal.
- Que souhaitez-vous faire aujourd'hui ?** Options: Demander un remboursement, Envoyer un devis, Une question ?
- Documents à télécharger:** Carte de tiers payant 2026, Carte de tiers payant 2026, Mes garanties.
- Mes démarches:** A 'Demande de remboursement' for 'Soins dentaires le 04/02/2026' is marked as 'Acceptée'. Another 'Demande de remboursement' for 'Soins optiques le 12/02/2026' is marked as 'En cours'. A 'Vos offres et services' section is also visible.
- Remboursements:** A list of payments: Pharmacie (45,00 €), Optique (409,23 €), and Pharmacie (4,41 €).
- Footer:** Includes 'Ma mutuelle', 'Prestations prévoyance', 'Mon compte', 'Messagerie', and 'Aide / contact' with sub-links for contracts, services, designations, identifiers, personal info, and banking info.

Être bien protégé, c'est important.

**Avec une bonne protection,
on se sent plus tranquille.**

MGEN protège beaucoup de personnes.
Elle vous protège pour la santé, les soins
et la vie de tous les jours.

MGEN vous propose aussi :

- des services pour bien vivre,
- de l'aide en cas de problème,
- des actions pour rester en bonne santé.

MGEN propose des solutions adaptées :

- à vos besoins,
- à votre argent,
- à vos projets.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public



09 72 72 02 41

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h
et le samedi de 9h à 17h.
Service et appel gratuit.



Espace personnel sécurisé
sur mgen.fr



Facebook MGEN



MGEN FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT
TSA 41519
53106 MAYENNE CEDEX



Agence départementale :
proximite.mgen.fr

